

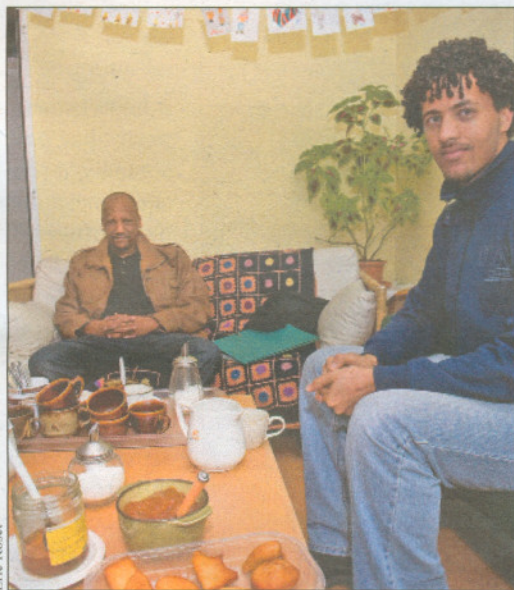
bondir, malgré tout

l'horizon semble sombre pour les requérants d'asile. Pourtant, le pasteur et aumônier Pierre Dürrenmatt trouve dans les psaumes une raison d'espérer.

Pierre Dürrenmatt*

Au-dessus de notre pays, tout appliqué à rejeter légalement et administrativement le plus possible de requérants, les nuages ne laissent guère passer de lumière d'espoir, l'opacité réalité difficilement compréhensible. Ça n'empêche pas plusieurs demandeurs de rendre témoignage du caractère fondamentalement généreux de la vie. Leur courage d'adversité, leur force de rebondissement, régulièrement les acteurs de l'Aumônerie juridique auprès des requérants d'asile (A). Un recours gagnant ou un permis en l'état, cela réchauffe nos cœurs. D'autres nous illuminent le ciel : une naissance, une épreuve surmontée, un appartement trouvé, la vie concrète qui allège le quotidien... Et nous recevons tant de témoignages de reconnaissance et d'amitié !

Le Seigneur est mon berger... Même si je marche dans la vallée obscure, je ne redoute aucun mal, car tu m'accompagnes. Tu me rassures, tu me défends, voilà ce qui me rassure. Face à ceux qui me veulent du mal... Tu m'accueilles... tous les jours de ta bonté, ta générosité me suivront. (Psaume 23). »
Les enfants que nous sommes mettront du temps à dépasser l'étape où le manque signale l'absence, son assouvissement, le bonheur. En attendant, nous restons là, impossible alors de traverser la vallée obscure puisque les difficultés nous renvoient à un bien-être impossible ; la disparition des obstacles mène à une absence de louange, à une victoire en fin de compte !
L'état de notre petite enfance est renforcé par ce style de vie. Comme les innombrables enfants que nous avons acquis, la vie avance, de



▲ Aux Tattes, l'aumônerie accueille les requérants d'asile pour le petit-déjeuner.

progrès en progrès ; les difficultés seront surmontées, les problèmes, résolus. Il y a comme un conflit de « timing » entre le psaume et nous : pour traverser cette fameuse vallée obscure et pouvoir parler de la générosité de Dieu, il faudrait d'abord résoudre, pas à pas, les difficultés qui l'obscurcissent. L'homme moderne pense à une succession temporelle des événements. Pour le psalmiste, la générosité fondamentale de Dieu et les événements difficiles sont des faits simultanés qui ne sont pas directement liés entre eux**. C'est pourquoi le psalmiste nous invite à partager son courage et sa force de rebondissement qui en découlera !

*Responsable du Service solidarité et société, aumônier à l'AGORA.

**Il en va de même pour la question du flux migratoire : d'abord nous voulons régler le problème, ensuite nous voyons comment honorer les principes auxquels nous tenons, par ailleurs !

Un observatoire contre les abus

Créé dans la foulée de l'adoption de la révision de la loi sur l'asile et de la nouvelle loi sur les étrangers le 24 septembre 2006, l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers (ODAE) s'est donné pour mission d'informer les médias, les parlementaires et les associations sur les conséquences de l'application de ces lois. Grâce à un réseau de partenaires sur le terrain (mandataires juridiques, collaborateurs des associations d'aide aux réfugiés), l'Observatoire recense et porte à la connaissance du public les cas où l'application du droit semble litigieuse ou tout du moins peu respectueuse de l'humain. Un enfant sans statut légal est privé de scolarité, un père est séparé de sa fille pour des questions d'autorisation de séjour ou le Tribunal administratif fédéral désavoue une décision de l'Office des migrations ? L'Observatoire produit une fiche descriptive pour chaque cas, constituant ainsi une importante documentation sur l'application du droit. « C'est un travail qui demande un gros effort de vérification et de synthèse, précisait le permanent de l'Observatoire, Aldo Brina, lors d'une conférence de presse en novembre 2009, il n'a donc pas vocation d'exhaustivité. » Une trentaine de cas sont présentés chaque année, complétés par des notes thématiques qui mettent le doigt sur des problématiques plus générales, comme le non-respect des droits de l'enfant, la chasse aux mariages blancs ou la difficile acquisition d'un permis humanitaire. Le projet de l'Observatoire, d'abord lancé à Genève, est rapidement devenu romand et a essaimé en Suisse allemande et au Tessin. C'est désormais toute la Suisse qui se trouve sous la loupe de l'Observatoire. Toute la documentation se trouve sur les sites www.odae-suisse ou www.odae-romand.ch.

A.B.